

*Initiatives ministérielles*

prend de 16 à 30 ans, comme c'est le cas au Québec, on pourrait dire qu'il y a 600 000 jeunes chômeurs.

Alors 2 500 par rapport à la quantité, c'est une très faible incidence. D'autre part, quand on sait que pour chaque jeune, il est dépensé 10 000 \$ dont environ 4 000 \$ pour l'administration, il reste 6 000 \$ pour le jeune. Tout dépend, il y a des variantes qu'on a pu voir dans les projets-pilotes et je souligne en passant, au Québec, évidemment les projets-pilotes, curieusement, le hasard a fait que c'est uniquement dans les comtés libéraux ou presque, dans un cas, à Laval, il y a deux comtés bloquistes et un autre libéral. . .

**Une voix:** Ils se sont trompés.

**M. Dubé:** Ils se sont trompés probablement. Alors on remarque qu'il y a un hasard, et je ne sais pas si ailleurs, dans l'Ouest, nos collègues réformistes pourraient peut-être nous aider là-dessus, là il y a une mesure infime mais on envoie cela dans des comtés bien choisis, et la secrétaire d'État vient nous dire que cela va corriger la situation par rapport à ce qu'elle prétend être une mesure pour corriger la criminalité. Je veux bien, mais quand ils l'ont annoncée, c'était pour l'emploi.

J'aimerais qu'elle me convainque et aussi lui demander, par exemple, que 150 \$ par semaine, je me souviens qu'au début, c'était 61 \$ par semaine pour ceux qui vivaient dans leur milieu familial, cela a grimpé à 121 \$. Elle parlait de partenariat et de consultation, quand elle est venue à Québec, je l'ai su la journée même, je n'ai pas pu être invité. On sait aussi que pour financer cette stratégie du Service jeunesse, on puise à même les fonds qui servent à d'autres programmes qui existaient, notamment pour les femmes, cela veut dire que c'est une mesure qui, pour habiller Pierre, qui est un jeune, on déshabille Pierrette. Est-ce que c'est le genre d'orientation que le gouvernement libéral veut adopter? Alors, j'ai écouté bien patiemment la secrétaire d'État, mais franchement, elle a besoin de beaucoup d'autres arguments pour nous convaincre qu'elle fait une démonstration très positive envers le sujet dont on parle aujourd'hui.

[Traduction]

**Mme Blondin-Andrew:** Madame la Présidente, je ne suis pas sûre de réussir à convaincre le député que le gouvernement fédéral fait quoi que ce soit de crédible. Cependant, je crois qu'il reconnaîtra que l'économie a connu une rapide remontée depuis que nous formons le gouvernement. Nous avons créé 183 000 emplois depuis les élections, et 66 000 d'entre eux sont au Québec. Nous avons signé l'entente sur le programme d'infrastructure tout récemment.

Notre initiative pour les jeunes n'est qu'un début. Nous considérons que c'est l'un des moyens de stimuler l'intérêt d'un groupe de jeunes découragés et cyniques, qui ont été marginalisés. Nous n'avons pas l'impression que les cinq mois et demi que nous avons eus nous ont laissé suffisamment de temps pour faire tout ce que nous avons à faire.

Parlant de consultation, le parti du député n'était pas d'accord avec ce programme parce qu'il constituait apparemment une forme d'ingérence dans un domaine de compétence provinciale.

Nous n'avons eu droit qu'à des récriminations de leur part, mais maintenant ils veulent participer au programme. J'en suis heureuse. Que le député ne se gêne jamais pour me faire des propositions, je serai toujours heureuse de les entendre. Je suis prête à le rencontrer en dehors de la Chambre pour discuter de ce programme et de tous nos autres programmes.

• (1635)

Les députés d'opposition savent que nous vivons des temps très durs. Nous rationalisons, nous réorganisons et, dans certains cas, nous abolissons des commissions et des programmes qui font double emploi. Mais cela nous permettra de redistribuer les fonds à des fins plus utiles, comme celles du Service jeunesse. Nous avons réussi à maintenir un niveau de services adéquat pour la population.

Je ne sais pas vraiment de quoi se plaint le député, mais je suis tout à fait disposée à profiter de sa collaboration à tous nos projets.

[Français]

**M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm):** Madame la Présidente, j'écoutais attentivement l'allocation de la secrétaire d'État à la Formation et à la Jeunesse. Je pense qu'elle comprend bien le problème et surtout dans une circonscription comme la sienne où il y a vraiment un problème au niveau des autochtones. Je pense qu'elle a fait une très bonne analyse du problème.

Cependant, j'aimerais savoir de la secrétaire d'État, je suis persuadé qu'elle s'en est assurée auprès du ministre de la Justice, que justement, au niveau de la réhabilitation et de la réinsertion sociale, la loi touche à cet élément. Je suis persuadé qu'elle a fait la vérification, parce que le ministre en a parlé, sur le bout des lèvres, mais il en a quand même parlé, de réhabilitation et de réinsertion. J'aimerais savoir où, dans la loi, insiste-t-on sur cela? Est-ce que c'est en augmentant les peines? Est-ce que c'est en renversant le fardeau de la preuve? Comment, dans la loi, prévoit-on quelque chose pour la réinsertion et la réintégration des jeunes dans la société?

[Traduction]

**Mme Blondin-Andrew:** Madame la Présidente, toute cette question des jeunes contrevenants n'en est pas une qu'on peut trancher au couteau. Nous essayons d'établir un équilibre dans le système de justice, particulièrement en ce qui concerne les jeunes contrevenants.

Nous examinons certaines mesures de réadaptation. Nous n'allons pas enfermer les jeunes pour l'éternité. Nous savons que les coûts d'incarcération sont prohibitifs.

Je suis au courant de la situation parce que nous avons le plus haut taux de récidive dans ma circonscription, et le député de Kenora—Rainy River pourra le confirmer. Nous savons ce qu'il en coûte pour garder des personnes en prison pendant les longues périodes. Les coûts sont tout simplement prohibitifs. C'est pourquoi nous essayons, avec le ministre de la Justice, d'établir un équilibre pour régler la question des crimes avec violence com-